

En 1514, Jean de Rigny, damoiseau, était seigneur de Bergades.

Brégades appartenait, en 1539, à Antoine Marchant, châtelain d'Amplepuis ; en 1559, à Jacqueline Marchant, qui devait être sa fille ; en 1568, à honnête Jean Juenet et dame Jacqueline Marchant de Brégades, sa femme, en 1615, à maître Jean Guillard et à dame Jeanne Juenet, sa femme.

En 1619, le fief de Brégades relevant de la baronnie d'Amplepuis appartenait à noble Philibert Chastelain, sieur d'Essertines, et à Jacqueline Guillard, sa femme.

En 1639, damoiselle Jacqueline Guillard, veuve de sieur Philibert Chastelain, contrôleur pour le Roi au grenier à sel de la ville de Roanne possédait le domaine, tènement, métairie, grange appelé de Brégades, consistant en maisons hautes et basses, grange, étables, cours, aisances, jardin, cheneviers, moulin à blé, battoir, etc., joignant le chemin d'Amplepuis aux Sauvages de matin, les terres qui furent des mariés Juenet et auparavant de Jean Namy de matin et midi, le Ransonnet de soir, les prés qui furent de Claude du Rix-Bertier et Léonarde Laurent, sa femme, le rasoir de Brégades entre deux, de bise, le pré de maître Pierre du Gojard, notaire royal d'Amplepuis, qui fut desdits mariés du Rix et auparavant de Jean Bertier d'autre part.

En 1674, le domaine et fief de Brégades appartenait à maître Pierre de la Colonge, châtelain de Fourneaux, dont la famille laissa tomber ce fief en roture.

En 1700, Jean de la Colonge possédait le domaine de Brégades, comme héritier de son grand-père Pierre de la Colonge, notaire d'Amplepuis.

En 1716, le domaine et les moulins, battoir et fonds de